

2019-6703
2020-06-04

L'homologation de ce produit a été révoquée le 21 août 2023.
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

K-G SHAMPOOING II CONTRE LES PUCES ET LES TIQUES DES CHIENS ET DES CHATS

DOMESTIQUE

SOUS PRESSION

PRINCIPE ACTIF :

Pyréthrine	0,042%	
Butoxide de pipéronyle	0,085%	
N-Octyl Bicycloheptene Dicarboximide		0,141%

NO. D'HOM. 19981 LOI P.A.

CONTENU NET : 150-550 g

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
N'UTILISER QUE SUR LES CHIENS ET LES CHATS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

K-G PACKAGING INC.
8001 Keele Street
Vaughan, Ontario
L4K 1Y8
905 669-9855

2019-6703
2020-06-04

MODE D'EMPLOI : Utiliser **UNIQUEMENT** dans un endroit bien aéré, de préférence à l'extérieur. Pour le contrôle des puces des chiens et des chats, les tiques et les tiques américaines et les tiques sanguines du chien. Bien agiter avant l'emploi. Mouiller la fourrure du chat ou du chien à l'eau tiède. Appliquer le shampooing en moussant jusqu'à la peau en commençant par la tête et en direction de la queue en couvrant tout le corps. Porter une attention particulière au cou et à l'arrière-train. Ne pas appliquer sur les yeux, la face et les parties génitales de l'animal. En cas d'infestation importante, laisser la mousse agir pendant 2-3 minutes. Rincer à fond. Répéter au besoin. **NE PAS** utiliser sur les chiens ou chats âgés de moins de 8 semaines. Consulter un vétérinaire avant d'utiliser ce produit sur des animaux malades, vieux, gravides ou qui allaitent, ou encore sur des animaux sous médication ou déjà traités à l'aide d'un autre pesticide. Ne réutiliser ce produit qu'en présence d'un organisme nuisible ou d'une récurrence. Pour être efficace contre les puces et les tiques, le traitement de l'animal doit être combiné à la désinfection de tous les lieux utilisés par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après usage) et laver la litière et les lieux où habite l'animal, ainsi que les lieux voisins. Si le problème de parasites persiste, un traitement insecticide des locaux pourrait se révéler nécessaire. Consulter un vétérinaire si l'infestation de l'animal par les puces continue à poser un problème.

NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement.

MISES EN GARDE :

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES : Contenu sous pression. **NE PAS** placer dans l'eau chaude ou près des radiateurs, des fours ou d'autres sources de chaleur. **NE PAS** perforer ou incinérer le contenant même lorsqu'il est vide. **NE PAS** entreposer à une température ambiante supérieure à 50° C. Tenir loin de la flamme nue ou des étincelles.

PERSONNES: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Porter des gants de caoutchouc pour éviter tout contact avec la peau. Éviter tout contact avec la bouche, les yeux, la peau et les vêtements. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains (et toute autre partie du corps qui était en contact avec le produit) avec de l'eau et du savon. Éviter que le produit entre en contact avec des endroits où l'on prépare ou conserve de la nourriture.

Éviter tout contact avec les animaux traités jusqu'à ce que le produit ait séché. **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.

ANIMAUX DE COMPAGNIE: Le produit est nocif s'il est avalé ou inhalé. Il peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Éviter de le vaporiser directement sur la gueule, la face, les yeux et les organes génitaux du chien ou du chat. Toxique pour les poissons et autres formes de vie aquatique. Recouvrir les aquariums situés près des aires de traitement. Toxique pour les oiseaux. Arrêter l'utilisation si l'irritation nasale ou de la peau se développe.

PREMIERS SOINS:

PERSONNES : En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir

2019-6703
2020-06-04

reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

ANIMAUX DE COMPAGNIE : L'utilisation de TOUT pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilisation. S'il y a des signes de sensibilisation, baigner l'animal de compagnie en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les signes de sensibilisation persistent, consulter immédiatement un vétérinaire. Lors de la consultation d'un médecin ou d'un vétérinaire, apporter le contenant ou l'étiquette, ou noter préalablement le nom du produit et le numéro d'homologation LPA.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer toute la pression. Jeter le contenant vide dans les ordures ménagères. NE PAS perforer ou incinérer le contenant